

# Les métiers du plâtre

## Avant de commencer

*Si le plâtre est connu pour son rôle d'enduit, il permet également de réaliser des ornements s'il est mélangé avec d'autres matériaux (colle, chaux...), on obtient alors du stuc ou du staff. L'utilisation du plâtre dans la construction et la production d'ornements se retrouve dès l'Antiquité, partout dans le monde : il était employé par les Grecs et les Romains, par les Mayas, mais aussi en Turquie où l'on a retrouvé des maisons construites il y a 9000 ans à Çatal Hüyük. La profession de plâtrier·ère connaît une certaine renaissance au XIII<sup>e</sup> siècle : outre une mention dans Le Livre des métiers d'Étienne Boileau, elle appartient à la même corporation que les maçons et participe pleinement aux divers chantiers. À la même époque, la civilisation islamique porte la production d'ornements à base de plâtre à son paroxysme, avec la réalisation de stuc s'assimilant à de la dentelle de pierres. La profession se transforme au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'industrialisation de la production et l'apparition du staff. Inventé en 1856 par Eugène-Denis Arondelle, le staff s'avère moins coûteux et plus facile à manipuler que le stuc. Aujourd'hui, on distingue généralement le métier de plâtrier·ère-plaquiste, plus récent et manipulant des plaques de plâtre fabriquées en usine pour l'aménagement, des métiers tels que plâtrier·ère, staffeur·euse ou stucateur·rice, qui utilisent le plâtre sous toutes ses formes dans un but de finition et de décoration.*



## Les métiers de plâtrier·ère, staffeur·euse, stucateur·rice...

Pratiquer les métiers du plâtre, c'est aménager, restaurer, décorer et isoler les espaces de vie en utilisant principalement des matériaux à base de plâtre. Ces métiers se décomposent en plusieurs domaines d'activité, différents mais complémentaires :

- **La plâtrerie traditionnelle**, qui consiste à réaliser des ouvrages (cloisons, plafonds, voûtes, niches, escaliers, cheminées, enduits colorés, cirés, grattés...) en utilisant du plâtre en poudre mélangé avec de l'eau.
- **La gypserie**, qui permet d'exécuter et de restaurer des décors (corniches, moulures, ornements sculptés ou modelés...), directement sur place, en calibrant, modelant ou sculptant du plâtre.
- **La plâtrerie sèche**, qui elle est utilisée pour aménager l'intérieur des bâtiments (plafonds, cloisons, caissons, gaines...) en assemblant des produits manufacturés en usine (plaques de plâtre, carreaux de plâtre...) par vissage sur ossature métallique ou par collage.
- **Le staff**, qui est une technique permettant de réaliser des ouvrages décoratifs aux motifs et aux formes variés à l'infini (voûtes, coupes, colonnes, pilastres, corniches, rosaces...), en exécutant en atelier des modèles, des moules et des moulages en plâtre armé de fibres et qui seront ensuite assemblés sur le chantier.
- **Les stucs**, qui eux sont des enduits décoratifs (stucs

pierre, stucs marbre, marmorinos...), composés de plâtre, de pigments, de poussières de pierre ou de marbre et destinés à imiter le marbre ou la pierre.

- **L'isolation**, quant à elle, participe à l'amélioration du confort de vie et de la sécurité en mettant en œuvre des produits isolants sur le plan thermique mais aussi phonique et acoustique. De plus, le plâtre étant ignifuge, il est naturellement utilisé pour la protection contre le feu, dans les constructions.

Les clients du·de la plâtrier·ère, staffeur·euse, stucateur·rice ont des profils divers : particuliers, architectes et décorateurs, établissements publics patrimoniaux... Ainsi, il·elle peut aussi bien intervenir pour des particuliers, afin de décorer un logement, que pour des commanditaires, afin d'intervenir sur un monument dans le cadre d'une restauration. Il·elle exerce généralement dans des entreprises de bâtiment artisanales, spécialisées dans l'aménagement, la restauration, l'isolation ou la décoration. Il·elle travaille en équipe au sein de ces entreprises, et en collaboration avec les autres métiers du bâtiment, les clients et maîtres d'œuvres. Parfois sollicité·e par le monde du spectacle, il·elle peut également être employé·e dans l'industrie, afin de réaliser des maquettes et prototypes. À terme, après avoir acquis plusieurs années d'expérience, il·elle peut reprendre une entreprise ou créer sa propre société.



## Du projet à l'exécution

**Plâtrier·ère** : dans un premier temps, le·la plâtrier·ère confectionne son propre plâtre sous forme de plaque ou d'enduit. Le plâtre provient du gypse, une roche blanche et friable que l'on trouve abondamment à l'état naturel, dans des carrières souterraines ou à ciel ouvert. Cuit entre 120 et 180°C, le gypse est ensuite concassé et pulvérisé afin d'obtenir une poudre très fine : le plâtre. Il·elle applique le plâtre sur le mur à l'aide d'une platresse puis serre pour garantir sa tenue. Par la suite, le plâtre est peigné afin de créer de l'accroche. L'étape suivante, le dressage, correspond à l'étagage du plâtre à l'aide d'une règle en aluminium. Puis il est taloché pour éliminer les irrégularités toujours visibles à l'aide d'une brosse, et enfin lissé avec une platresse. Le plâtre ne se fissure ni ne se rétracte au séchage, mais gagne au contraire en volume lors de la prise, ce qui en fait un parfait matériau de scellement.

**Staffeur·euse·stucateur·rice** : il·elle réalise des moules à base d'élastomères (matériau doué d'élasticité caoutchoutique) qui sont remplis avec du plâtre liquide ou pâteux, démoulés une fois pris. Les pièces réalisées grâce aux moules sont ensuite fixées au mur par agrafage. Une deuxième technique est le traînage. Le·la staffeur·euse·stucateur·rice confectionne un gabarit en bois suivant la forme désirée de la colonne, corniche ou autre. Ce gabarit est alors tiré et poussé sur le plâtre afin de lui donner la forme désirée. La troisième et dernière technique qu'il·elle utilise est celle de la pose. Elle consiste à fixer les différentes pièces de staff, réalisées au préalable, sur leur support, le tout regroupé par des joints en plâtre. Lorsqu'il·elle restaure des éléments anciens, il·elle utilise des moules afin de faire les relevés de forme et complète les décors existants.

## Comment devenir plâtrier·ère, staffeur·euse, stucateur·rice ?

### > Quelles sont les qualités attendues ?

Dans les métiers du plâtre il faut avoir de solides connaissances en architecture et histoire de l'art, afin de bien appréhender les structures existantes, les plans de construction, et réaliser des décors cohérents avec le lieu. Le métier nécessite des aptitudes manuelles et artistiques: il faut être soucieux des détails, minutieux, propre et précis dans ces gestes mais aussi inventif et ingénieux afin de réaliser des formes variées. D'autre part, il faut être capable de travailler en équipe, et de collaborer avec les autres corps de métiers présents sur le chantier.

### > Quels sont les cursus possibles ?

- 1/ Après la 3ème :
  - CAP staffeur-ornemaniste
  - CAP plâtrerie plaquiste (Mention Complémentaire plaquiste)
  - BEP finition

### 2/ Niveau Bac :

- Bac pro aménagement et finition
- Brevet des métiers d'art (BMA) volumes, staff et matériaux associés
- Brevet de maîtrise plâtrier
- Brevet professionnel plâtrerie-plaque

### 3/ Niveau Bac +2 :

- BTS Aménagement et finition du bâtiment
- DMA Habitat décors mobiliers
- Préparation au concours MOF plâtrerie-gypserie ou sculpture décorative - staff et stuc.

Les Compagnons du Devoir proposent également une formation de plâtrier. Par ailleurs, être détenteur du diplôme des métiers d'art est un plus appréciable.

## À retenir

- Les métiers du plâtre se composent de plusieurs domaines d'activité, différents mais complémentaires.
- Les nouvelles technologies bousculent la manière dont ce métier est exercé.



### En parallèle

- Voir la fiche métier n°15 « Peintre en décor ».
- Voir la fiche matériau « Plâtre ».



### Pour aller plus loin

- Rencontrer un professionnel en atelier ou en entreprise.
- Voir les fiches métiers CIDJ et ONISEP.